

## AVIS OFFICIEL

### INFORMATION DU SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE (SELN)

**Le SELN de La Neuveville limite l'augmentation des prix de l'énergie électrique pour 2024**

Le service de l'équipement de La Neuveville (SELN) a publié l'année dernière ses tarifs d'électricité pour 2024. L'augmentation des prix de l'énergie y est limitée à moins de 3%, avec une perspective de stabilité à moyen terme. Cependant, les clients subiront l'augmentation des coûts de réseau annoncée par Swissgrid et le supplément pour la constitution d'une réserve hivernale exigé par la Confédération.

Pour les clients du SELN, les prix de l'énergie subiront une légère hausse de moins de 3%. Grâce à la stratégie d'approvisionnement de leur partenaire SACEN SA, une stabilité des prix de l'énergie est envisagée à moyen terme. En revanche, les hausses significatives annoncées par Swissgrid impacteront le tarif d'utilisation du réseau. Dès 2024, le prix de l'électricité intégrera également pour la première fois la nouvelle taxe fédérale « Réserve d'électricité ». Cette taxe, d'un montant de 1.2 centime par kWh, permettra de couvrir les coûts liés aux mesures prises par la Confédération pour renforcer la sécurité d'approvisionnement en hiver. La TVA a passé, quant à elle, de 7.7% à 8.1%.

### **Réduire sa facture grâce au tarif de nuit et aux économies**

Le SELN de La Neuveville continue d'offrir un tarif de nuit plus avantageux. De plus, les clients du SELN peuvent réduire leur facture d'électricité en économisant l'énergie, ce qui est essentiel au vu des changements climatiques actuels.

### **Le prix de reprise des productions solaires locales est maintenu et garanti pour 2024**

Pour les producteurs d'électricité solaire locale, le prix de reprise est maintenu à 17 ct/kWh en 2024 (garantie d'origine incluse).

**Service de l'équipement**  
**Mathieu Gétaz**  
Chef d'exploitation  
Route du Vignoble 21  
2520 La Neuveville  
Téléphone : 032 752 10 86